

RESULTATS SELECTION

Rentrée le 26 août 2024

Attention ! Tous les candidats classés sur la liste principale doivent confirmer par écrit leur souhait d'entrer en formation.

Si dans les sept jours ouvrés suivant l'affichage des résultats, un candidat classé sur la liste principale n'a pas confirmé par écrit son souhait d'entrer à l'IFAS, il est présumé avoir renoncé à son admission.

Reims, le 5 juillet 2024